



Signature par Guillemot Brothers Ltd d'une seconde extension de contrats à terme portant sur des actions Ubisoft Entertainment SA

Londres, le 21 mars 2024 – Guillemot Brothers Ltd annonce la conclusion ce jour d'une seconde extension d'une vente à terme et d'un tunnel conclu avec Credit Agricole Corporate and Investment Bank ("CACIB") le 20 mars 2018.

Ces contrats, à dénouement physique ou monétaire (au choix de Guillemot Brothers Ltd) sont dénouables à maturité désormais étendue jusqu'au mois de mars 2025 (anciennement jusqu'au mois de mars 2024) ou par anticipation (à l'initiative de Guillemot Brothers Ltd), et porteront sur un nombre maximum de 3 030 303 actions.

Les actions faisant l'objet de ces contrats sont nanties au profit de CACIB, qui peut en disposer à charge de les restituer à Guillemot Brothers Ltd selon certaines conditions prévues par le contrat de nantissement y afférent.